

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 25 avril 2017, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Adopté la structure organisationnelle 2017-18 de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs telle que déposée.

Nommé les délégués à l'assemblée générale 2017 de la FCSQ avec mandat de parler pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Déterminé la composition du comité de répartition des ressources, pour un total de 15 membres avec, sur demande, des membres invités sans droit de vote.

Octroyé à l'entrepreneur Le Groupe Ultra, de Granby, le contrat de construction pour l'ajout d'une plate-forme élévatrice et travaux connexes à l'école Saint-Léon.

Accordé au personnel électoral nommé dans le cadre de l'élection scolaire, la rémunération et le remboursement des frais, tel que prévu à la Loi électorale.

Autorisé le directeur du service des technologies et de l'organisation scolaire à négocier une nouvelle entente sur le transport scolaire avec les transporteurs au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Le Conseil exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

Adjugé à compter du 1er juillet 2017, à la firme BFL Canada, le contrat des assurances générales, selon l'offre reçue pour le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de L'Estrie, pour l'année scolaire 2017-2018.